

Françoise Aubin

## **ALLETON (Viviane), éd., *Paroles à dire, paroles à écrire. Inde, Chine, Japon***

Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1997, 282 p. (illustr., index) (coll. « Recherches d'histoire et de sciences sociales/ Studies in History and the Social Sciences » 75)

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

### Référence électronique

Françoise Aubin, « ALLETON (Viviane), éd., *Paroles à dire, paroles à écrire. Inde, Chine, Japon* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 110 | avril-juin 2000, document 110-1, mis en ligne le 19 août 2009, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/20205>

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://assr.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://assr.revues.org/20205>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

Françoise Aubin

## ALLETON (Viviane), éd., *Paroles à dire, paroles à écrire. Inde, Chine, Japon*

Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1997, 282 p. (illustr., index) (coll. « Recherches d'histoire et de sciences sociales/ Studies in History and the Social Sciences » 75)

Pagination de l'édition papier : p. 53-54

- 1 Les liens entre l'oral et l'écrit sont analysés ici par des spécialistes de trois aires culturelles : Inde, Chine et Japon et selon trois thématiques : le dessin musical du poème (au Japon par Jacqueline Pigeot, pp. 27-49 ; en Chine antique par François Martin, pp. 51-81) ; l'expression d'une pensée philosophique et ritualiste (en Inde par Charles Malamoud, pp. 85-114 ; en Chine antique par Anne Cheng, pp. 139-155, et Jean Levi, pp. 157-182), ou profondément religieuse (dans le bouddhisme *ch'an* et *zen* par Bernard Fauré, pp. 115-138) ; la matérialité de l'écriture et de son support (en Chine par deux linguistes, l'éditeur, V.A., pp. 185-207, et Redouane Djamouri, pp. 209-240 ; par un spécialiste du livre en Chine, Jean-Pierre Drège, pp. 241-252 ; enfin au Japon par Francine Hérial, pp. 253-274).
- 2 Une fine introduction de l'éditeur du volume, V.A. (pp. 9-23), donne à l'ensemble une dimension comparative entre les trois pays concernés, autant qu'entre l'Orient et l'Occident. On en retiendra que les transferts d'écritures – et de religions – sont allés, au cours de l'histoire, toujours d'Ouest en Est : d'Iran vers l'Inde pour l'écriture alphabétique, d'Inde vers la Chine pour le bouddhisme, de Chine vers le Japon pour les caractères chinois et le bouddhisme. Il est remarquable que la notation alphabétique, adaptée à une individualisation séparée des consonnes et des voyelles, n'a eu en Chine qu'une influence limitée à l'analyse phonologique, laquelle s'est faite néanmoins par le biais des caractères chinois, alors que le sanscrit est resté l'apanage des érudits religieux de haut niveau. Par contre, au Japon, l'adoption de l'écriture chinoise à partir du VHP siècle s'est accompagnée d'une importante translation culturelle et a permis la création d'un syllabaire propre au japonais (J. Pigeot).
- 3 Quelques lieux communs, passés au crible de l'analyse, apparaissent moins assurés qu'on ne l'imaginait. Certes, dans le monde indien, les différentes écritures, n'étant que la transcription de la voix, sont dépréciées par rapport à l'essence de l'oralité (C. Malamoud). Mais, dans tout le monde extrême-oriental pratiquant l'écriture chinoise, l'écrit ne jouit pas de la primauté absolue qu'on lui attribue en général. Dans le domaine poétique, si l'écrit est le véhicule de la parole, les sons n'ont jamais perdu leur valeur émotionnelle et sensuelle (F. Martin). Dans la version la plus spirituelle du bouddhisme, celle de l'« éveil subit », le *dhyâna* – le *ch'an* développé en Chine à partir du VI<sup>e</sup> siècle, le *zen* introduit au Japon depuis le XII<sup>e</sup> siècle – l'oralité et la mise par écrit ont constitué deux modèles rivaux et parallèles de diffusion de l'enseignement, tandis que les Écritures canoniques étaient, elles, franchement dévalorisées (B. Fauré). Le confucianisme est centré, cela est certain, sur des textes fondateurs, mais à toute époque la sagesse authentique a été jugée inapte à se manifester autrement que par la parole et le geste (A. Cheng). Et selon le taoïsme, la mise par écrit est l'ossification d'un rapport à la nature, lequel s'exprime mieux par le geste rituel (J. Levi).
- 4 Cependant, en Chine, l'écrit jouit d'un statut supérieur, qu'il n'a pas en Inde, comme le prouve l'art de la calligraphie, absent en Asie du sud, il est la pratique favorite de l'élite culturelle chinoise. On peut en juger également par la place qu'occupent les techniciens de l'écriture, des scribes méprisés en Inde, des détenteurs du pouvoir et du prestige en Chine. Les fonctions d'archivage, de classement et de répertoire dévolues à l'écrit en Chine donnent un beau démenti à Jack Goody, selon qui les systèmes alphabétiques seraient les seuls capables de mettre en œuvre des systèmes de référence. L'illustration de la quatrième de couverture reproduit un curieux fragment de texte bouddhique venu du Japon, que J.-P. Drège (p. 9)

a identifié comme étant une syllabe sanscrite en écriture *siddham* (une variété du *brâhmî*), surimposée à un texte bouddhique en chinois, en manière de formule magique.

---

### **Référence(s)**

ALLETON (Viviane), éd., *Paroles à dire, paroles à écrire. Inde, Chine, Japon*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1997, 282 p. (illustr., index) (coll. « Recherches d'histoire et de sciences sociales/ Studies in History and the Social Sciences » 75)

---

### **Pour citer cet article**

#### Référence électronique

Françoise Aubin, « ALLETON (Viviane), éd., *Paroles à dire, paroles à écrire. Inde, Chine, Japon* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 110 | avril-juin 2000, document 110-1, mis en ligne le 19 août 2009, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/20205>

#### Référence papier

Françoise Aubin, « ALLETON (Viviane), éd., *Paroles à dire, paroles à écrire. Inde, Chine, Japon* », *Archives de sciences sociales des religions*, 110 | 2000, 53-54.

---

---

### **Droits d'auteur**

© Archives de sciences sociales des religions

---